



POUILLY
LES
NONAINS



Bulletin municipal

Octobre 2018 - N° 164



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
Télécopieur : 04 77 66 84 50
mairie@pouilly-les-nonains.fr
Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi 8h30 à 12h
Mardi 8h30 à 17h sans interruption
Mercredi 8h30 à 12h
Jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Samedi 8h30 à 11h30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjointes sur rendez-vous.

Services

Ordures ménagères

Roannais Agglomération
0 800 17 34 50

Déchèterie du Mardeloup

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h - 12h et 14h - 18h
0 800 17 34 50

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
contact@roannaise-de-leau.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h
vendredi : 9h à 16h journée continue

Accueil : 04 77 68 54 31

Fax 04 77 71 74 22

URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8h à 12h et 13h30 à 17h)
06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30
T. : 3631

Transport de voyageurs

Lignes régulières :
- Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux
- Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison
Renseignements : Roannais Agglomération
04 26 24 92 85 - www.roannais-agglomeration.fr

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h.
04 77 63 93 68
bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr

Santé

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,
- **Cabinet d'infirmières** - 06 75 94 31 19
- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
- **Esthéticienne** - 06 82 25 14 79
- **Cabinet de sages-femmes** - 06 25 52 26 66 ou 06 27 10 30 36

Pharmacie

DEMEURE BESSON
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30
samedi : 8h30-12h30
371, route de Roanne - 04 77 66 95 58

Social

Assistante sociale

Mme FOUILLAND Clémentine - 04 77 23 24 90
Permanences : Mardi de 9h à 12h au siège social, 102 rue du commerce.

Crèche multi-accueil

"Le Jardin aux Câlins"
52 rue de Montgivray - 04 77 66 80 00
creche@pouilly-les-nonains.fr
du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45

RAM

(Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)
06 70 15 20 76 - ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

Conciliateur de justice

M. CHIZELLE Patrick - 04 77 64 40 62
(Mairie de Saint Haon le Châtel)

Médiateur

M. SOUBEYRAND Georges - 04 77 44 80 00 (Tribunal de Roanne) ou 04 77 44 09 60 (Maison des services publics) / georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr

Education

Ecole maternelle - 04 77 66 87 11

Ecole primaire Pierre Collet - 04 77 66 81 64

Restaurant scolaire - 04 77 66 96 51

Garderies

Maternelle :
7h - 8h30 / 11h45 - 12h30 / 13h - 14h / 16h45 - 18h30

Primaire :
7h - 8h05 / 11h30 - 12h30 / 13h - 13h45 /16h30 - 18h30

Centre de loisirs intercommunal

04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55
Pendant les vacances scolaires.
Accueil les mercredis de 7h à 18h30 avec 4 formules d'inscriptions : demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas, journée avec ou sans repas.
serviceenfance@roannais-agglomeration.fr



Le Maire et le chef de gare du Tacot figurant sur la fresque

Bernard THIVEND

Maire

Vice-Président de Roannais Agglomération

Les vacances estivales ne sont plus qu'un lointain souvenir. 251 élèves, répartis sur dix classes, ont repris le chemin de nos écoles. Les enfants de primaire ont découvert des sols flambant neufs. En effet, dans toutes les classes, les revêtements usagés ont été remplacés par du carrelage beaucoup plus facile à entretenir.

Les travaux de réhabilitation de la gare du Tacot sont désormais terminés. La réalisation d'une fresque murale, peinte par l'artiste local Stéphane MOUILLER, fait revivre l'histoire de ce bâtiment emblématique construit au début des années 1900 pour accueillir voyageurs et marchandises. Le souvenir de ce petit train est encore vivace pour les anciens. Il a rendu de précieux services et a rythmé, par son passage, la vie de nos habitants avant d'être supplanté par des lignes autobus.

L'extinction nocturne de l'éclairage public est effective depuis début juillet. Elle vise à réduire de façon significative la facture énergétique et à limiter les nuisances lumineuses qui perturbent la biodiversité nocturne et nos propres rythmes biologiques.

Elle s'inscrit naturellement dans notre politique de développement durable.

Le chantier de mise en accessibilité de la mairie est en cours. Il consiste à implanter un ascenseur dans le bâtiment et à remodeler la rampe d'accès extérieure afin de permettre aux personnes porteuses d'un handicap d'accéder aux services avec la plus grande autonomie possible.

Le 1^{er} juillet, notre village était en effervescence. Pour la première fois, nous avons accueilli sur notre territoire une étape du Tour du Pays Roannais cycliste, épreuve réunissant l'élite nationale amateur de ce sport. Je tiens à remercier le Comité des Fêtes qui a parfaitement orchestré cette manifestation d'envergure, preuve tangible de la vitalité de notre tissu associatif.

Si les performances de nos sportifs sont largement relayées dans ce bulletin, je voudrais cependant mettre à l'honneur deux équipes qui ont particulièrement brillé la saison dernière : les basketteurs avec un doublé coupe-championnat de la Loire et nos footballeuses pour une nouvelle victoire en coupe de la Loire.

Le présent bulletin municipal se fait l'écho de ces manifestations et relate de manière exhaustive l'ensemble des actions que nous avons réalisées ou programmées.

Bonne lecture

SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| 1 - Le mot du Maire | 10 - Etat civil |
| 2 - Délibérations du Conseil municipal | 11 - Commission sport, culture, loisirs |
| 3 - Commission voirie, urbanisme | 11 - Vie associative |
| 4 - Commission bâtiments | 12 - La gare du Tacot |
| 5 - Commission information et communication | 14 - Les classes en 8 |
| 5 - Commission CCAS | 15 - Vie associative |
| 6 - Commission enfance et scolarité | 23 - Plan de Pouilly |
| 7 - Commission cadre de vie | 24 - Agenda |
| 8 - Pouilly info | |

Enfance et scolarité

Restaurant scolaire

Choix du prestataire

Le marché conclu avec la Société Elior a été dénoncé et un appel d'offres a été lancé pour la fourniture des repas au 1^{er} septembre 2018. Deux sociétés de restauration ont présenté une offre : Elior et Coralys.

Le Conseil municipal a décidé de retenir la proposition mieux-disante, soit celle d'Elior.

Une convention est signée pour la période du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019, reconductible 3 fois.

Prix du repas

Le tarif a été révisé au 1^{er} septembre 2018, passant de 3.84 € à 3.88 € par repas.

Le prix de vente d'un repas lorsque l'achat a lieu en dehors des périodes fixées mensuellement par la mairie est de 5.00 €.

Dans le cas d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), le prix du repas pour la famille reste à 3.88 €, bien que la société Elior facture ce repas particulier à 12.50 €.

Modification du règlement intérieur

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur du restaurant scolaire. Le règlement complet est consultable sur le site internet municipal.

Voirie

Pour les travaux annuels de voirie, trois entreprises ont déposé une proposition : TPCF, Eiffage et Eurovia.

C'est la proposition d'Eiffage qui a été retenue pour un montant de 15 296.12 € TTC.

Divers

Participation financière au Tour du Pays Roannais

Le Club Routier des 4 Chemins (CR4C), qui organise l'épreuve cycliste Tour du Pays Roannais, avait sollicité la commune pour qu'une étape se déroule à Pouilly les Nonains, le 1^{er} juillet 2018.

A la majorité, 2 voix contre et 1 abstention, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 3 000 € au CR4C.

Soutien à la commune de Pommiers en Forez

L'association des Maires ruraux de la Loire a lancé un appel de solidarité auprès des communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour aider la commune de Pommiers en Forez suite aux difficultés financières rencontrées par celle-ci.

En avril 2016, deux anciens salariés saisonniers du camping jusqu'alors municipal ont attaqué la commune devant le Conseil des Prud'hommes. Depuis, l'équipe municipale fait face à une situation plus que catastrophique pour les finances de la commune.

Celle-ci a été condamnée à verser la somme de 160 000 € hors frais d'avocats.

Malgré les efforts des élus qui ont tenu eux-mêmes le camping deux années de suite pour assainir les comptes, la situation est jugée préoccupante par les services de l'Etat. En cas de condamnation définitive, la mise sous tutelle de la commune, avec les contraintes que cela implique, deviendrait inévitable.

Le Conseil municipal apporte son soutien à la commune de Pommiers en Forez mais décide d'attendre le résultat du jugement définitif rendu par la Cour d'Appel pour apporter son aide financière.

Très Haut Débit - Réunion publique

Une réunion publique s'est tenue le vendredi 13 juillet à la salle des fêtes. Elle concernait les personnes susceptibles de se raccorder sur le point de mutualisation commun avec la commune de St Léger sur Roanne, soit 1 702 raccordements.

La participation à cette réunion a été importante. M. LAGER, Président du SIEL, Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire a présenté le dossier.

Pour les particuliers, il convient d'utiliser le site THD 42 afin d'obtenir les renseignements nécessaires à la mise en place de la fibre. Un article est en ligne sur le site internet de la mairie, et d'autres informations vous sont données dans ce bulletin municipal.

Éts SERRAILLE SAS

Couverture - Zinguerie

Étanchéité - Plomberie

Sanitaire - Chauffage

4, rue Marcel Eizenberg - 42300 ROANNE

Tél. **04 77 68 39 13**

ets.seraille@orange.fr

GROUPE.sofirex

Pour vous accompagner autrement !



www.sofirex.fr

04 77 70 00 08

ROANNE CHARLIEU & SAONE-ET-LOIRE LYON

COMMISSIONS

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

(Pascale MACHILLOT)

La commission prépare sa dernière exposition sur le thème de la guerre de 14-18, l'année 2018 marquant la fin des commémorations de la Grande Guerre.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à mettre en place ces expositions. Parmi elles, **Dimitry BURNOT**, jeune collectionneur passionné à qui nous souhaitons de continuer sa récolte d'objets divers relatifs à la guerre.

Cette année, nous avons aussi l'appui d'un autre jeune élève, **Florian KIPP** du lycée St Paul.

Nous proposerons documents et objets présentés les années précédentes, mais aussi le fruit de nouvelles recherches, en particulier sur les suites de la guerre.

L'inauguration de l'expo se fera le **dimanche 11 novembre** à 11h, à l'issue des cérémonies. Les cérémonies du 11 novembre auront lieu aux monuments aux Morts à 10h à St Martin de Boisy et 10h30 à Pouilly.

N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie pour venir vous documenter :

- samedi 10 novembre de 9h à 17h
- dimanche 11 novembre de 14h à 17h
- lundi 12 novembre de 9h à 12h
- mardi 13 novembre de 9h à 17h

Il est rappelé aux présidents d'associations que la mairie met à leur disposition deux vecteurs de communication :

- le panneau d'affichage place Antoine Déroche
- le site internet communal www.pouilly-les-nonains.fr

Contact :

pascale.machillot@gmail.fr
06 31 97 58 49



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
aupol.electricite@orange.fr

Thermi
Dépannage
Entretien - Dépannage - Chauffage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU
thermidépannage.wanadoo.fr

Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax: 04 77 69 07 37

Certains travaux validés lors du vote du budget 2018 ont été réalisés.

Les dépenses d'investissement section bâtiments 2018 concernent entre autres la façade de la gare du tacot, le carrelage de l'école primaire, la réfection de l'Eglise de St Martin, la mise en accessibilité de la mairie, la réfection du mur du cimetière...

Gare du Tacot

Dans le cadre de l'aménagement global et extérieur de la salle Paul Laurencery, le ravalement de la façade de la gare du tacot a été effectué par l'entreprise GIRARDET de Thizy. Piquage, dégrossissage et enduit à la chaux ont été les procédés utilisés. Les encadrements et chaines d'angles en briques ont été sablés tout comme les cheminées. Les joints défectueux ont été repris et un traitement hydrofuge a été appliqué sur les briques. Auparavant, un point d'eau extérieur nécessaire pour les diverses manifestations a été installé. Celui-ci est habillé par un parement en briques installé par nos agents. Une mise en valeur par un éclairage spécifique sera très bientôt en fonction. Tout cela fut réalisé avant la création d'une fresque par l'artiste peintre Stéphane MOUILLER rappelant l'histoire principale de cette gare du tacot à savoir l'acheminement de personnes et marchandises via le chemin de fer. Ce bâtiment possède une longue histoire dont vous trouverez quelques éléments ci-après. Cette fresque a fait l'objet de plusieurs réunions au sein de la commission cadre de vie qui, grâce à de nombreux contacts et recherches a su inspirer au mieux ce peintre que nous tenons à remercier très sincèrement, celui-ci s'étant pleinement investi sur ce sujet. Les parties en bois de l'auvent ont été peintes par des élus, les couleurs ayant été choisies par M. MOUILLER.

Carrelage de l'école primaire

Le sol des classes de l'école primaire qui datait de sa création en 1979 étant devenu très difficile à entretenir et complètement usé, le Conseil municipal a pris la décision de remplacer cet été, dans sa totalité, le revêtement de sol par un carrelage. Après consultation, c'est l'entreprise SARL carreleur André PEREZ qui a été retenue pour un montant total de 29 000 € TTC. Les travaux ont été réalisés en un peu plus de trois semaines ce qui fut très confortable pour la remise en configuration de la structure. En effet ces travaux furent aussi un petit challenge pour les professeurs des écoles, les employés communaux, les responsables du sou des écoles et les élus. Cette belle mobilisation collective a permis de totalement vider puis réinstaller l'ensemble des classes afin que les 480m² de carrelage ainsi que les 190m de plinthes soient posés dans de bonnes conditions. Merci à tous les intervenants avec une mention particulière à l'entreprise PEREZ qui a bien voulu carrelager gracieusement le local toilettes réservé aux enseignants et personnel.

Réfection de l'église de St Martin

Elle doit débuter en octobre et consistera à repeindre les boiseries, les murs et le plafond. Les fissures seront traitées et l'éclairage sera remplacé. Un point sera fait plus précisément à l'issue des travaux.

Mise en accessibilité de la mairie

Il aura fallu de nombreuses réunions, de multiples démarches administratives afin d'obtenir les autorisations et dérogations légales et nécessaires pour installer un élévateur à la mairie. Le 10 septembre, les travaux suivis par Mme SIMON, architecte, ont commencé, pour une durée de 5 à 6 semaines. Nous reviendrons en détail sur ce projet lors du prochain bulletin.

Mur du cimetière de Pouilly

Depuis déjà quelques mois la partie sud du mur du nouveau cimetière est recouverte par une bâche de protection. En effet le crépi existant s'est désolidarisé du « gros de mur » et menace de tomber sur les stèles. Après plusieurs interventions et analyses réalisées par des spécialistes il s'avère que ce mur d'un peu moins de 50m réalisé en mâchefer (résidu de combustion de charbon venant essentiellement de Montceau les Mines pour le Roannais) a subi de trop nombreuses infiltrations d'eau au fil des années. La réalisation d'un nouveau crépi sur ce mur défectueux n'est pas envisageable. De ce fait le mur sera déconstruit, une longrine sera coulée et un nouveau mur sera érigé en moellons. Ce mur sera enduit et recouvert par des tuiles plates. Ces travaux sont prévus pour le printemps prochain et seront réalisés par l'entreprise SARL BARNAY Jean-Luc de Vougy pour un montant de 23 610 €.



JYM info



services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79
04 77 66 86 89
jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot
42155 Pouilly les Nonains
www.jyminfo.net

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La demande de permis de construire ou de déclaration préalable (demande d'occuper et d'utiliser le sol) commence toujours par un dépôt de dossier papier à la mairie. À Pouilly, Estelle et Céline, nos secrétaires, font une première vérification avec le demandeur pour s'assurer que le dossier est complet et lui délivrent un récépissé qui précise les délais d'instruction.

Ce qui a changé depuis le 17 septembre 2018 : soit un dépôt en mairie, soit la possibilité de déposer votre demande d'urbanisme sur le site de la commune de Pouilly les Nonains, via un lien vers le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Depuis un ordinateur, en vous connectant sur www.pouilly-les-nonains.fr, cliquez sur le bandeau « urbanisme ». Un lien vous redirigera sur le site du GNAU, vous pourrez y déposer tous les plans et documents de votre dossier que vous aurez mis au format numérique (attention à la taille des fichiers, regardez les conditions d'utilisation). Après cette étape et sous 10 jours maximum, vous recevrez un certificat numérique de dépôt.

L'instruction de votre demande sera alors dématérialisée entre vous, la mairie et le service instructeur de Roannais agglomération. Si vous choisissez le dépôt en ligne, les documents complémentaires éventuels devront être aussi dématérialisés.

Voirie 2018

L'aménagement de la rue de la Gare, qui devait être réalisé cette année, a été décalé à 2019 pour permettre à la Roannaise de l'eau de faire les travaux d'assainissement de cette rue.

La campagne d'entretien des voies communales a été réalisée début septembre par l'entreprise EIFFAGE. Le marquage routier commencé avant l'été sera terminé en octobre.

La commune a implanté des plots en verre sur le giratoire de la Bûche pour renforcer la signalisation de nuit et accompagner l'extinction de l'éclairage public.



CCAS

(Pascale MACHILLOT)

Le CCAS, dans la mesure du possible, vient en aide aux personnes présentant des difficultés financières ponctuelles.

Il propose aussi un repas annuel convivial destiné aux personnes âgées de plus de 72 ans. Celles-ci

sont attendues le **samedi 24 novembre** à partir de 12h à la salle des fêtes. Les personnes non disponibles à cette date pourront recevoir la visite des membres du CCAS et des conseillers municipaux le samedi 15 décembre à partir de 14h.

Pour récolter des fonds, le CCAS organise diverses manifestations tout au long de l'année, avec l'aide d'associations locales :

- **un tournoi de tennis de table** : organisé par l'ASPN tennis de table, il s'est déroulé le 22 septembre dernier à la salle multisports, mêlant licenciés et amateurs.
- **une vente de pizzas** : préparées par « Suprême pizza » de Renaison, les pizzas étaient à emporter ou à consommer sur place à la salle des fêtes le vendredi 5 octobre, à l'initiative de l'ASPN foot.
- **une après-midi tarot** : elle aura lieu le vendredi 18 janvier à 14h30 à la salle Laurencery. C'était une première l'année passée pour le comité des fêtes, qui, avec le CCAS, espère une meilleure participation cette année. Amateurs de cartes, reprenez la date !



COMMISSION ENFANCE ET SCOLARITE

(Véronique FILLION)

Crèche « le jardin aux câlins »

Pour cette nouvelle année, la crèche accueille 34 enfants inscrits pour une capacité de 24, avec une mixité égale.

Cette année, nous allons jouer avec le thème de la terre, avec l'aide de Madeleine Environnement.

Une nouvelle recrue en cuisine : **Mme Florence BOURRE**, avec un CAP petite enfance et de l'expérience dans différentes cantines de crèche, remplace Céline.

Il reste encore des places pour les mercredis, alors n'hésitez pas à nous contacter au 04 77 66 80 00.



L'équipe prête à accueillir les enfants

La rentrée dans les écoles

Lundi 3 septembre, 251 enfants ont repris le chemin de nos deux écoles. Cette année, **le rythme scolaire revient à 4 jours par semaine** ; les journées de classe sont donc rallongées. Les nouveaux horaires sont les suivants :

- Ecole maternelle : 8h30-11h45 et 14h-16h45
- Ecole primaire : 8h15-11h30 et 13h45-17h30

A l'école maternelle... où les petits peuvent dorénavant jouer sur un bel espace engazonné et arboré !

Mme Laurence THIOLIER accueille 24 élèves en petite section,
Mme Laurence PAPON 8 élèves en petite section et 16 en moyenne section

Mme Corinne ROCHE, directrice, 14 enfants en moyenne section et 11 en grande section

Mme Céline CHAUX qui dépend administrativement de l'école primaire reçoit 25 enfants en grande section.

Les enseignantes sont assistées par Mmes Alyssia BABBI, Dominique BERTHUCAT, Mélanie CACHET, Jessica POUILLEUX et Bernadette RINALDI.

En novembre aura lieu une prévision des effectifs pour la rentrée 2019. Les parents des enfants nés en 2016 sont invités à prendre contact avec l'école qui avisera l'inspection académique des effectifs afin d'organiser au mieux la rentrée 2019.

Contact : Corinne ROCHE 04 77 66 87 11



A l'école primaire Pierre Collet...

La trêve estivale a permis la rénovation des sols bien fatigués puisqu'ils dataient de la construction de l'école. Toutes les classes sont désormais carrelées. Nous en profitons pour remercier le Sou des Ecoles et en particulier ses président et vice-président qui ont activement participé aux déménagements des classes avec les élus.

Avec la suppression de la 8^{ème} classe qui n'aura "vécu" qu'une année scolaire la répartition est la suivante :

- GS Mme CHAUX 25 élèves
- CP Mme FOUVET (directrice) 25 élèves
- CE1 Mme SIETTEL 25 élèves
- CE2 M. BLANC 26 élèves
- CM1 Mme PLANCHET 29 élèves
- CM2 Mme SAINT-AUBERT 27 élèves
- CE1-CM2 Mmes BERNE et ROBIN 21 élèves (5 CE1 et 16 CM2)

Pour les temps de garderie et du repas les enfants sont confiés à Mmes Cécile BARRET, Béatrice CISZEWSKI, Carole FROBERT, Yvette PERROTON, Laëtitia ROUSSET, Joëlle TRAVARD ainsi qu'à M. Jérémy GAREL.

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire.



COMMISSION CADRE DE VIE

(Walter MASTON)

La commission cadre de vie rappelle qu'il appartient à chaque habitant de désherber le trottoir devant sa propriété. Les produits chimiques étant proscrits, c'est le désherbage manuel qui est recommandé. C'est plus long, et cela demande l'implication de tous. Mais c'est en participant tous que nous arriverons à garder une commune dans laquelle il est agréable de se promener.

De plus, les arbres, arbustes et haies qui débordent sur les trottoirs doivent être entretenus et taillés par les particuliers afin de ne pas gêner voire rendre dangereuse la circulation des piétons.

Nous avons participé au projet de réhabilitation du centre bourg et vous faisons partager un échange avec **Stéphane MOUILLER**, auteur du mur peint sur la gare du Tacot :

Quel est votre parcours professionnel ?

« J'ai toujours aimé peindre. J'ai étudié à la Faculté d'arts plastiques de Saint Etienne. Je pensais au départ me diriger vers l'enseignement. J'ai donné des cours pendant deux ans, mais le décor mural est vite devenu mon activité principale.

J'ai cependant réussi le concours d'assistant enseignant artistique, que j'aimerais valider par un poste approprié si l'occasion se présentait.

Je suis actuellement artisan peintre indépendant. Je réalise aussi bien des décorations d'intérieur que des trompe-l'œil en extérieur, comme celui de **la gare du Tacot.** »



Quelles sont vos références ?

« A proximité de Pouilly les Nonains, vous pouvez découvrir une de mes œuvres à Riorges, à l'angle de la rue St Alban et de la rue Johanny Augé. Il y en a aussi une autre à Roanne rue Cuvelli.

J'ai peint également des murs à Feurs, Montrond les Bains et Gueugnon.

Je peins aussi des fresques en intérieur, comme au restaurant Cira. »

Quelle est votre façon de travailler ?

« Particuliers ou collectivités me contactent souvent avec déjà un thème en tête, comme celui de faire revivre la gare du Tacot dans votre commune. Avant de travailler sur une maquette à proposer, je rencontre les gens pour discuter avec eux et cerner leurs attentes. Puis je leur propose mon projet, que l'on peut retravailler ensemble. »

Quels sont vos projets à court terme ?

« Pour un particulier, je vais réaliser un ciel de 18mx4m au-dessus d'un couloir de nage.

Je dois ensuite faire une fresque dans l'Allier pour une colonie de vacances.

J'ai aussi trois projets de murs peints de plus de 200m² en Bourgogne et bon nombre de projets en attente dans des villes de la Loire. »

Travaillez-vous toujours seul ?

« Pour les petits murs peints, oui. Mais pour les projets de plus grande envergure, comme ceux de Bourgogne, nous sommes deux. Je suis assisté par un collègue décorateur ».

Avez-vous apprécié de travailler dans notre commune ? Pourquoi ?

« Je connais bien la commune pour y avoir des amis ; c'est aussi un endroit où je passe souvent. Je reconnais avoir toujours apprécié le cadre de Pouilly les Nonains pour ses aménagements soignés. J'y ai beaucoup fréquenté le stade car je suis éducateur dans une école de foot.

Je me souviens aussi de belles rencontres avec l'Association "Horizon Pouilly".

J'ai aimé faire renaître le passé à la gare du Tacot ; redonner de la couleur et de la vie à cet endroit me tenait à cœur.

L'échange avec la commission cadre de vie a été riche d'enseignement sur la vie à l'endroit du décor. C'est qui nous a inspirés.

Enfin, chaque décor qui me permet de m'exprimer picturalement est un lieu dont je m'imprègne et où j'aime revenir. »

www.sites.google.com/site/stephanemouiller-trompesoeil/
www.peintre-decorateur.com

Brûlage interdit

Une circulaire préfectorale rappelle que les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers et doivent être emmenés à la déchèterie. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, interdit le brûlage à l'air libre.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite.

La déchèterie est à votre disposition « allée du Mardeloup » à Pouilly les Nonains.

Utilisation des engins de jardinage à moteur (TONDEUSES, taille haies ...)

L'utilisation d'engins à moteur est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

La fibre à Pouilly les Nonains



Suite à la réunion publique qui a eu lieu en juillet dernier, les habitants de la commune pourront se rendre sur le site www.thd42.fr et accéder à l'espace raccordement.

Dans cet espace, en renseignant votre adresse, vous pourrez retrouver votre maison (vue aérienne). Sur chaque habitation, une pastille colorée signale qu'un raccordement est possible. Si la pastille est verte, la demande de rendez-vous se fait en suivant les instructions.

Votre raccordement concerne la liaison de votre habitation en fibre optique depuis le domaine public et la pose d'une prise terminale optique chez vous.

Les pastilles resteront vertes jusqu'à l'arrivée des fournisseurs d'accès sur la commune. A partir de cette date, les raccordements seront toujours gratuits, les pastilles passeront en bleu et la demande devra se faire obligatoirement via un fournisseur d'accès Internet.

Dans tous les cas, ce sont les entreprises mandatées par le SIEL qui feront les travaux.

Préalablement à l'intervention de l'entreprise pour poser votre prise individuelle (PTO), il est indispensable de prévoir le passage de la fibre chez vous, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. La ligne de fibre va emprunter le même chemin que votre ligne téléphonique actuelle.

Il faut donc vous assurer que le passage est possible dans les mêmes conduites (fourreaux, gaines,

goulottes) ou alors en faire reposer en parallèle par un artisan local. Le câble de fibre pourra aussi être collé en apparent sur les plinthes si aucun passage dans les cloisons n'est prévu. Le raccordement est gratuit, mais pas les travaux annexes chez vous (percer un mur, déboucher une gaine...). L'entreprise en charge de votre raccordement vous posera certainement des questions par téléphone ou par courriel sur cette préparation en amont de l'intervention.

Il est inutile de demander un raccordement si l'on ne souhaite pas s'abonner à la fibre. Une prise THD42 ne donne pas de valeur à une maison, ce qui compte c'est qu'elle soit raccordable et ce sera le cas pour toutes les habitations de la commune. Si la maison est vendue, le nouveau propriétaire pourra simplement faire une demande de raccordement gratuit auprès d'un fournisseur. Cette gratuité est prévue jusqu'en 2025.

A ce jour, six Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) ont annoncé qu'ils seront présents sur la commune : Nordnet, Ozone, La Fibre Vidéo Futur, Knet, Bouygues télécom et Coriolis Télécom.

Dans tous les cas, quel que soit le FAI, la qualité du réseau est la même puisque tous utilisent les infrastructures mises en place par le SIEL. D'autres FAI devraient arriver prochainement dans la Loire.

Vous pouvez joindre le centre d'appel TDH42 au 04 77 430 855 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (prix d'un appel local).

Vous trouverez d'autres renseignements sur le site www.thd42.fr



Pour vos démarches administratives vous pouvez prendre contact avec la mairie ou vous rendre sur le site internet officiel :

<https://service-public.fr>.

Nous vous rappelons que ces démarches sont gratuites et que vous ne devez en aucun cas donner vos coordonnées bancaires.

Inscriptions sur la liste électorale

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Trois modes d'inscription sont possibles :

- en vous présentant au secrétariat de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- par courrier en envoyant le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales accompagné des justificatifs.
- en ligne avec le e-service de mon.service-public.fr.

Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Il peut aussi le faire en ligne en allant sur service-public.fr

Déclaration des ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants au 01 49 55 82 22 ou par courriel : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

Prix de Pouilly les Nonains

Belle journée à Vichy le mercredi 15 août, où le Conseil municipal était présent aux côtés de **Louis de ROMANET** pour le Prix de Pouilly les Nonains couru sur l'hippodrome.

Ce moment convivial a débuté par un pique-nique puis la visite du village de Charroux, et s'est clôturé par le feu d'artifice tiré sur les rives de l'Allier.

Le prix de Pouilly les Nonains a été remporté par le jeune jockey Valentin SEGUY, originaire d'Auxerre.

Le Conseil municipal remercie Louis de ROMANET pour son implication permettant de faire rayonner notre commune en dehors de ses limites géographiques.



Chambre d'hôtes

Ouverte depuis l'été 2017, la **chambre d'hôtes Juline** est le seul hébergement proposé sur notre commune.

A proximité de l'église de Pouilly, M. et Mme LIVET vous accueillent toute l'année dans un cadre bucolique pour une étape d'une ou plusieurs nuitées.

Le tarif est de 40€ la chambre (45€ l'hiver) pour une ou deux personnes, taxe de séjour et petit déjeuner compris.

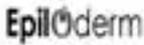
Renseignements :

06 79 97 03 50 - paul.livet@gmail.com





**INSTITUT DE BEAUTE
MARION**
11 allée Ninon
42155 Pouilly les Nonains



Epiloderm
Le soin d'épilation
UNE CIRE, UNE METHODE



PHYT'S
LABORATOIRES

Envie d'un moment de détente rien que pour vous?
Sur rendez-vous
-EPILODERM plus qu'une épilation un soin d'épilation
-PHYT'S pour les Soins visage & corps 100% NATUREL
-Massages-bien-être pour un véritable accompagnement des personnes dans leur bien-être et une reconnexion avec soi-même.
-Maquillage et vernis semi-permanent pour vos festivités.

Lundi et Jeudi 9h-19h - Mardi et Vendredi 9h-18h
Mercredi 9h30-12h - Samedi 9h-13h

 Réservation en ligne : institutdebeautemarion.phyts.com
ou par téléphone au 06.82.25.14.79

Ets CHRETIEN J.C.
*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Volets roulants, Automatismes*



48 rue Bravard - BP 90051
42312 Roanne

Tél. 04 77 70 22 60
chretien.jchristophe@orange.fr

Naissances

LESCUYER Julia	30 avril
MERLE Dorine	13 mai
GAGNOLET Mila	6 juin
DA COSTA Ema	11 juin
DESGRANGES Olivia	24 juin
BLANC Daryl	7 juillet
FERRON Soan	12 août
SAHNOUN Maindy	13 août

Mariages

AMBROSIO Philippe et BARRAUD Magali	28 avril
CORMERY Brandon et MABILLE Clara	30 juin
MARCEAU Cédric et THOMAS Audrey	28 juillet
LARBOURET Jérôme et VILLARD Virginie	4 août
VERNE Christophe et CUISSINAT Armelle	8 septembre
CHEVALIER Emmanuel et TURSIS Virginie	15 septembre
COSTE Julien et PERICHON Fanny	29 septembre

Décès

THERY veuve CHORGNON Claudia	26 avril
COUDAUDIER Jean	6 mai
VIMONT Marcel	11 mai
GALLAND veuve MAZUET Jacqueline	29 mai
JEUNET Paul	7 juin
CHAFFRAY André	19 juin
THORAL épouse CHOPIN Yvette	16 juillet
CRUZILLE veuve ROZ Hortense	22 août
DESSERTINE épouse BERNAT Marie	14 septembre



GOUTAUDIER et Fils
Pompes Funèbres - Chambres Funéraires

MAGASIN FUNÉRAIRE
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI INCLUS

+ de 40 ans
il une famille au service
des familles

PLUSIEURS CHOIX DE PLAQUES

plaque gravit	plaque céramique	plaque vitrifiée	plaque à graver

FLEURS ARTIFICIELLES

fleurs piquet	chrysantheum	composition	godet pour vase

MARBRERIE

Nous consulter pour pouvoir composer

571 Rue Robert Barathon - Au 1^{er} Rond-Point
Renaison - 04 77 64 21 21

DOMAINE D'ELGANE

ELEVAGE CANIN
CHIOTS LOF

*Golden Retriever, Carlin,
Yorkshire, Teckel nain poil long*

LAPENDRIE Maud
Chemin étang Martin
42155 POUILLY LES NONAINS
06/62/14/01/78
elgane@sfr.fr

COMMISSIONS

COMMISSION SPORT, CULTURE, LOISIRS

(Laurent FROMENT)

Le temps de la rentrée a sonné pour l'ensemble des associations pouilleroises. N'hésitez pas à venir à leur rencontre découvrir les différentes activités proposées : manuelles, sportives ou artistiques.

Vous trouverez toutes les informations ainsi que les contacts sur notre site :

www.pouilly-les-nonains.fr

En juillet, nous avons accueilli le Tour du Pays Roannais, épreuve de la fédération française de cyclisme organisée par le CR4C (Club Routier des 4 Chemins). Le peloton et la caravane ont traversé notre commune à plusieurs reprises pour le plus grand plaisir des spectateurs ; le comité des fêtes a assuré avec brio la restauration de toute l'équipe d'organisation de l'épreuve ainsi que des spectateurs.

Le 27 juillet dans le cadre du festival des Monts de la Madeleine, Alexandre KANTAROW a donné un récital de piano devant un public venu nombreux à l'église de Pouilly les Nonains.



VIE ASSOCIATIVE

ASPN Foot

La saison 2017-2018 s'est terminée sur un bilan correct pour l'ensemble des équipes.

Les jeunes ont eu quelques difficultés pour certains, mais se sont bien comportés.

Les loisirs ont retrouvé le goût de la victoire avec une superbe ambiance.

Les deux équipes seniors ont obtenu leur maintien, ce qui était l'objectif.

La palme revient une nouvelle fois à nos féminines qui terminent 3^{ème} en championnat et qui remportent pour la seconde année consécutive la coupe de la Loire.

Félicitations à toutes les licenciées, ainsi qu'aux deux coaches **Patrick LORTET** et **Dominique LASHERMES**.

Lors de l'assemblée générale, le président a vivement remercié **Alex LAROCHE**, responsable des seniors pendant trois saisons, avec à son actif un titre de champion et deux victoires en coupe Intersports. Alex reste en tant que joueur et c'est **Nicolas MOUTET** qui a en charge le groupe seniors.

A noter que le club comptait 182 licenciés pour cette saison passée, effectif qui reste stable pour l'année 2018-2019.



LA GARE DU TACOT



La gare en 1910



Le peintre à l'œuvre



Le peintre à l'œuvre



Le Maire contrôle



La gare en cours de rénovation

Inauguration



La gare en cours de rénovation



La façade avant



La façade arrière



... Quelques détails ...



Le peintre à l'œuvre



l'avancée des travaux



Des élus se prêtent au jeu



Des élus se prêtent au jeu

le 23 novembre



Des élus se prêtent au jeu



L'auvent abrite maintenant un trompe-l'œil faisant revivre le passé

8 septembre 2018 : date bien choisie pour un défilé des classes en 8 !

Aux extrémités, deux bébés, Daryl et Olivia, et deux octogénaires, Yvette et Renée.

Les 10 ans très nombreux offraient une belle palette des différents sports, les 20 ans arboraient des costumes de super héros, les 30 ans jouaient aux cowboys et aux Indiens, les 40 ans se replongeaient dans les années Charleston, les 50 et 60 ans se prenaient pour Village People, et les 70 ans présentaient diverses cartes à jouer.



AEP St Louis - Emmaüs

(Association d'Education Populaire de Pouilly les Nonains)

L'association a procédé au renouvellement de son bureau :

A l'unanimité, **M. VERNE** est réélu président.

Il en est de même pour la vice-présidente **Mme CHEVALIER** ainsi que pour le secrétaire **M. DUPERRAY** et la trésorière **Mme DUPERRAY**.

L'association se félicite que les locaux soient utilisés par Emmaüs.

Grace au container à proximité, nous trions un volume de vêtements, chaussures ou autres de plus en plus important, ce qui oblige les bénévoles à faire des séances de tri supplémentaires.

Merci à tous nos donateurs.

L'équipe Emmaüs souhaite rajeunir et accueillera volontiers toute personne voulant donner un peu de son temps pour les autres.



JASON AUTO
Réparation toutes marques
Achats - Ventes de Véhicules

04 69 34 40 88
06 24 44 30 75
2093 Route de Renaison
42155 Pouilly Les Nonains



SARL
Eric PAGE
781 Route du Pont - VILLEREST
TEL. 06 11 75 17 83
04 77 69 69 09



TERRASSEMENTS
TP-CARRIERES
TRANSPORT
CONCASSAGE
MOBILE

Comité des fêtes

Au deuxième **salon des collectionneurs**, les 19 et 20 mai, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les collections des passionnés.

Le 2 juin, **nous avons reçu nos amis de Montgivray**, une belle journée. Le Conseil municipal et le Comité des Fêtes ont organisé la visite de Saint Haon le Châtel avec le talentueux historien Philippe MARCONNET ; que du bonheur. La soirée a été très animée avec la participation des Diablotins, troupe de Montgivray, et c'est vers 23h que nos amis ont pris le chemin du retour.



Nous avons participé à l'organisation des **20 ans du Cercle artistique indigo**. Les artistes ont été à la hauteur, comme d'habitude.

Notre programme a été bousculé par l'organisation du **30^{ème} Tour du Pays Roannais** le 1^{er} juillet, épreuve cycliste Elite avec départ et arrivée à Pouilly les Nonains. Très tôt le matin tout était mis en œuvre pour assurer la sécurité et l'intendance. A midi 300 repas étaient servis et le soir à la salle des fêtes 180 convives terminaient cette journée dans la bonne humeur. Peu de poulle-rots étaient présents à cette journée sportive de haut niveau. Les clubs participants, dont le CR4C, ont des coureurs qui deviennent professionnels et que l'on peut retrouver sur le Tour de France.

Après une période plus calme, nous reprenons nos activités avec deux dates à retenir :

Le 17 novembre : Téléthon avec vente de boudin

Le 31 décembre : Réveillon avec orchestre.

Réservez votre soirée au 06 88 74 51 80

Les membres du Comité des fêtes remercient les volontaires du Conseil municipal pour leur participation lors du Tour du Pays Roannais.

Vous avez envie de participer à une manifestation, le Comité aura le plaisir de vous accueillir, vous serez les bienvenus !

Club « le Temps de vivre »

Les réunions du club ont repris comme chaque année en septembre les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois avec la belote, le tarot, le scrabble et une pause café, thé et gâteaux.

Tous ceux qui veulent se joindre à nous seront les bienvenus.

Badminton « les fous du volant »

Le club de badminton "les fous du volant" a repris ses entraînements pour la 5^{ème} saison.

Le bureau a évolué avec l'élection d'un nouveau président, **Claude BARTHOMEUF**.

Carole CHEVRETON et **Julien COSTE** assurent respectivement les postes de secrétaire et trésorier.

Vous pouvez les rejoindre le jeudi de 20h à 23h à la salle multisports. La cotisation est de 30€ à l'année.

Contact : Claude BARTHOMEUF 06 46 89 46 58



SCHIAVAZZI
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37
www.schiavazzi.fr
compta.schiavazzi@wanadoo.fr

ASPN Tennis de table

Tout le monde peut nous rejoindre les mardis soir à partir de 18h45 pour les entrainements.

Entraînement libre ou dirigé pour tous : petits et grands, loisirs et compétition. Venez essayer ce sport convivial.

Côté sportif :

Cinq équipes sont engagées en première phase : 1 en pré-régionale en entente avec le RMTT, 1 en D1, 1 en D2, 1 en D3. A ce jour, plusieurs jeunes nous ont rejoints et nous les engageons en compétition en créant une ou plusieurs D4 suivant les effectifs.

Actualité :

Pour cette nouvelle saison, l'équipe dirigeante Agostino CANU, Didier GOUTILLE, Muriel DANCER et Thierry VALADE, a décidé de garder les recettes qui ont fonctionné jusque-là :

24 novembre : soirée tarot, belote, tripes

16 février : soirée dansante paëlla (soirée sur invitation)

30 mars : tournoi destroyed

Venez nombreux à ces manifestations dont les bénéfices sont destinés à acheter du matériel et l'entretenir, participer à la formation des jeunes à l'aide d'un entraîneur, assurer une participation financière aux stages de formation et aux déplacements éloignés.

Les horaires d'entraînements sont le mardi de 18h45 à 23h15, entraînement dirigé avec entraîneur diplômé d'état de 18h45 à 20h45. Il y a bien sûr d'autres tables disponibles pour les entrainements libres.



Pour ceux qui souhaitent nous encourager, nous sommes à domicile 7 à 8 dimanches matin par an. Le spectacle est garanti et c'est gratuit, venez nombreux nous supporter.

Vous pouvez consulter notre site internet qui vous en dira plus sur notre association :

pouillynonainstt.wix.com/aspntt

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook (aspntt)

Pour tous renseignements complémentaires venez nous voir à la salle multisports le mardi soir ou contactez les dirigeants :

CANU Tino au 06 70 68 39 85,

GOUTILLE Didier au 06 49 07 61 36,

DANCER Muriel au 06 03 54 36 29

Tennis Club

Quel bilan pour cette saison 2017-2018 ?

L'école de tennis a enregistré une baisse d'effectif cette année (cours à la salle multisports entre 13h et 17h). Les licenciés adultes enregistrent quant à eux une hausse, notamment au niveau féminin. Le club compte cette année 58 licenciés, en hausse de 10% par rapport à la saison précédente.

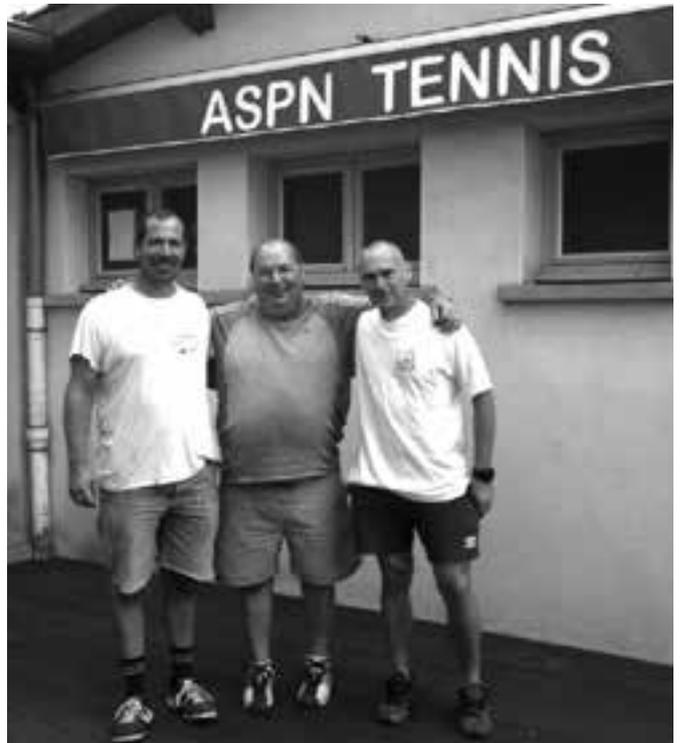
Les résultats sportifs pour nos 3 équipes sont excellents...

Toutes les équipes ont échoué de très peu pour la montée en division supérieure en finissant chacune deuxième de leur poule. Bravo à toutes et tous, l'objectif pour cette année est la montée pour ces 3 équipes.

Le club s'est embelli cet été, avec la pose d'une tendue et d'une terrasse en lames composites, et un coup de peinture sur les murs extérieurs du local. Merci à tous ceux qui ont participé à ces travaux (Cathy et Philippe, Minot, Loulou, Didier, Le capitaine Séb et Gilles).

Pour clore l'année sportive, sur une idée du capitaine Séb, le club a organisé une journée détente le samedi 1^{er} septembre à l'étang de Nexter à Briennon. 27 participants ont profité de cette agréable journée avec pétanque, badminton, tennis de table et bien sûr le traditionnel barbecue... Tout le monde a été enchanté par cette journée, même si la pêche n'a pas été miraculeuse pour les 15 pêcheurs. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine...

Si vous souhaitez découvrir ou reprendre le tennis (jeunes et adultes), et avoir tous les renseignements sur le club, visitez notre site **www.club.fft.fr/pouilly-les-nonains**



Cercle artistique indigo

Le Cercle artistique indigo a fêté ses 20 ans en juin.

A cette occasion, nous avons exposé à la salle des fêtes des toiles réalisées par les membres du Cercle et la classe de Mme SIETTEL (de superbes réalisations) et en extérieur d'autres créations visibles tout l'été dans le village sur le thème "les Belles de jardin".

Nous avons voulu, pour marquer cet événement, réaliser une "performance dans la gestuelle et la couleur", peinture au rythme de la fanfare « la Chips ». La fête s'est prolongée par un défilé dans les rues de Pouilly les Nonains avec certaines des réalisations, les « tabliers ». Le week-end s'est terminé par une journée peinture le dimanche après-midi, ouverte à tous. Nous remercions le comité des fêtes qui a été aux petits soins dans l'organisation.

Les ateliers ont repris :

- **Aquarelle** le lundi de 18h à 20h avec Jane COPPERE
- **Atelier toutes techniques** le mardi de 14h à 18h avec Michel BRAILLON
- **Initiation à l'aquarelle** le 2ème lundi du mois de 14h à 17h avec Andrée WILLS

Et bien sûr nous travaillons déjà sur le prochain **festival les 7 et 8 septembre 2019.**



Gym danse



L'association gym-danse a repris ses activités et propose les cours suivants :

- > **Modern Jazz** le lundi de 17h30 à 18h15 (enfants), de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15 (ados)
- > **Zumba** le lundi de 20h15 à 21h15
- > **Country** le mardi de 20h à 21h30
- > **Gymnastique** le mercredi de 19h45 à 20h45
- > **Gym douce** le jeudi de 10h à 11h

ROANNE CONCEPT
IMMOBILIER

Transaction
Conseil
Estimation

ROANNE - RENAISON

04 77 69 92 42

roanneconceptimmobilier@gmail.com

rci42.fr

Judo Club

Cette pratique est ouverte aux enfants dès 4 ans, aux ados et aux adultes. Le club a repris ses cours au dojo de la salle multisports de Pouilly les Nonains. La saison précédente s'est terminée avec d'excellents résultats puisque trois judokas ont obtenu leur ceinture noire !

Horaires des cours : Les mardis à 18h : enfants/ados, à 20h : adultes
Les mercredis à 13h30 : enfants
Les samedis à 14h : enfants/ados

Renseignements et/ou inscriptions les mardis de 18h à 19h45

Alain RIGAUD, professeur diplômé d'Etat 06 82 29 44 51 - **Fabrice THEVENET**, assistant 06 76 38 58 50
ou judojujitsuroannais@gmail.com



Amicale Boules

Cet été caniculaire nous a obligés à jouer à l'intérieur du boulodrome le mardi, jour de la semaine qui nous est attribué.

Toutefois, les boulistes ont pu s'affronter dans plusieurs concours internes dont voici quelques résultats :

Challenge Benoit PERISSE : La triplette Roger DESSERT, Martine FIACRE et André MOUILLER est gagnante.

Challenge Paul LAURENCERY : c'est de nouveau la quadrette Roger DESSERT, Joël LESNARD, Robert RIVIERE et Raymond PROSPER qui l'emporte.

But d'honneur : c'est le concours le plus convoité et cette année Daniel RIVIERE en sort vainqueur. Le 2^{ème} est

Jean-Pierre FRANCIOLY. Jean-Pierre CORNET se place en 3^{ème} position.

Un grand bravo à tous ces joueurs.

Enfin, pour clôturer cette année 2017-2018, notre repas annuel s'est déroulé le samedi 1^{er} septembre au restaurant Le Petit Prince, excellent à tout point de vue.

Merci à notre président qui s'est occupé de tout.

Merci aussi à **Claude EPINAT** qui, accompagné de son accordéon, a permis aux danseurs de s'élancer sur la piste. Notre journée s'est terminée par une traditionnelle partie de boules.

Les copains - Association des anciens musiciens de l'orchestre Bordat

Notre but est de se retrouver entre copains passionnés de musique. Nous proposons des animations pour les thés et repas dansants, maisons de retraite, CCAS, FNACA, soirées privées.

Notre prochaine prestation publique aura lieu à Renaison **le 20 octobre, repas dansant** au profit de l'association Espoir Santé Harmonie.

Nous animerons aussi le repas du CCAS de Pouilly les Nonains **le samedi 24 novembre.**

Les copains vous proposent de retrouver l'ambiance des bals populaires.

Alain BORDAT 06 84 26 78 22

René SAINT ANDRE 04 77 62 80 15



GARAGE AYEL
GARAGE EXPERT

AD, LA BONNE IDÉE
POUR L'ENTRETIEN
DE VOTRE AUTO

Concessionnaire Ssangyong
Vente Vehicule Neuf
et Occasion

55 rue Saint Alban - 42300 ROANNE
ccial : 04 77 67 18 68 - gge : 04 77 71 32 16



SSANGYONG
Soyez vous-même !



BOUCHERIE CHARCUTERIE

Viande de 1^{er} choix - Génisse Charolaise
Elevage Gonin de St Haon
Veau et agneau de notre région
Porc de Chausseterre - Volaille fermière

Charcuterie et plats cuisinés maison

Tél. 04 77 62 11 08
methgonin@orange.fr

Loisirs & Création's

L'association Loisirs & Création's a repris ses ateliers. Les adhérentes se retrouvent à la **salle Laurecery de Pouilly les Nonains le lundi de 14h à 16h30 et le mercredi à St Martin de Boisy de 20h à 22h**. Au programme patchwork, tricot, broderie, points comptés, broderie hardenger pour le lundi et scrapbooking, mini albums, carterie le mercredi soir.

Des ateliers carterie sont également organisés de temps en temps en dehors des jours habituels avec une animatrice **stampin up**.

Grande première pour notre crop annuelle : cette année ce ne fût pas un jour mais deux jours de scrap. Nous nous sommes retrouvés les 6 et 7 octobre pour réaliser deux beaux projets concoctés par Gaëlle (<http://gdesidees.canalblog.com/>)

Si vous êtes intéressé(e)s par le loisir créatif en général vous pouvez venir nous rencontrer lors des ateliers ou nous laisser un message sur le blog :

<http://loisirs.creations.over-blog.com/>

Madeleine Environnement

Tout d'abord nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son Conseil municipal pour l'accueil qui nous a été réservé. Notre association a pour but la protection de la nature et l'éducation à l'environnement.

« Le destin de la terre, c'est le destin de l'homme, ce n'est pas l'homme qui a tissé la toile de la vie, il n'est lui-même qu'un simple fil, tout ce qu'il fait à cette toile c'est lui qui le fait. » Chef indien d'Amérique du Nord 1834.

Nous intervenons auprès de tout public et nos deux animatrices sont formées pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Nous sommes spécialisés dans les projets de compostages individuels ou collectifs, pour l'organisation de stages de découverte de la nature pour les jeunes de 6 à 12 ans, pour des ateliers de formations et des sorties culturelles pour découvrir des sites remarquables de la Région Roannaise (2^{ème} dimanche de chaque mois). Nous sommes présents à la fête de la science, aux animations des Grands Murcins et en forêt de Lespinasse.

N'hésitez pas à consulter notre site : madeleinenvironnement@yahoo.fr



Sou des Ecoles

L'année scolaire s'est bien terminée pour le Sou des écoles, 45 coffrets ont été achetés lors la vente des macarons.

La soirée portes ouvertes de l'école primaire a permis aux familles de découvrir tout le travail réalisé par les enfants, 80 plateaux repas et 160 hot-dogs ont été servis !

Pour clôturer l'année, **la traditionnelle fête des écoles** a laissé exercer aux élèves de l'école maternelle leurs talents d'acteurs avec un spectacle sur le thème de Pierre et le Loup.

C'est sous un soleil de plomb que les enfants ont ensuite pu s'amuser grâce à la présence de Thierry POURRAT et ses jeux géants en bois à la fois drôles et ludiques, une nouveauté qui a remporté un franc succès auprès des petits... et des grands ! Cette belle journée s'est achevée par le tant apprécié lâcher de ballons !

Le Sou des écoles remercie tous les parents, les enseignants ainsi que la mairie pour avoir contribué au bon déroulement de toutes ses manifestations.

Parents, nous avons plus que jamais besoin de volontaires, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bibliothèque « Autour du livre »

Adieu les couchers de soleil sur la plage ou la montagne ; bonjour les couchers de bonne heure à la maison... car il est temps de reprendre le chemin de l'école, du travail et de la bibliothèque !

Après une fermeture estivale d'un mois, **les permanences ont repris le 28 août avec de nouveaux horaires** (alignés sur ceux des écoles) et qui sont les suivants :

> **Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30**

> **Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h**

Notre nombre d'adhérents reste stable et leur âge s'échelonne de 0 à 90 ans !

Notre coopération avec les écoles continue cette année encore et le service de portage de livres à domicile est toujours en place.

Enfin, revenons sur **la soirée contes** du vendredi 8 juin dernier, qui a connu un joli succès grâce à l'association « contes à rebours » ; cette lecture pour tous s'est déroulée dans le square Dissard. Le beau temps était de la partie et a permis à enfants et parents, par leur présence, de remercier le travail des bénévoles. Merci à la municipalité pour sa participation financière.

« J'ai pris un cours de lecture rapide et j'ai pu lire « Guerre et Paix » en vingt minutes ; ça parle de la Russie » (Woody Allen)

Notre doyenne, fidèle lectrice



Vente de fromages, de viande de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

Aux Couleurs Des Blés

100 rue du 8 mai 1945 - 42155 Pouilly les Nonains - tel 04 77 62 22 34

**Boulangerie
Pâtisserie**



Mardi au Vendredi 6h30-12h00 12h30-19h00

samedi 6h30-12h00

Dimanche 7h00-12h45

Fermeture le lundi

Dynamic Vélo Riorgeois

Le Dynamic Vélo Riorgeois a organisé le 24 juin dernier le **prix de St Martin de Boisy** qui a connu un vif succès avec la participation d'une centaine de coureurs. Nous remercions la municipalité de Pouilly les Nonains pour son aide ainsi que le prêt de matériel. Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour renouveler cette course.



Amicale du Personnel

La soirée théâtre de l'amicale avec les copains du Champala aura lieu le samedi 19 janvier à 20h à la salle des fêtes.

Les permanences de vente des cartes se tiendront, à la Gare du Tacot, les deux samedis matin précédents la soirée, de 10h à 12h.



Café-Spectacle
avec Guillaume Besacier et sa troupe endiablée

DRACULA A POUILLY

Vendredi 19 octobre, 20h30
Salle des Fêtes POUILLY LES NONAINS
Soirée organisée par HORIZON POUILLY
Au profit des enfants démunis d'Ampéfy (MADAGASCAR)

Réservation conseillée au 04 77 66 85 75
Entrée : 8 € ; 12-17 ans : 4 € ; moins de 12 ans : gratuit

Horizon Pouilly

Afin de poursuivre son aide auprès des enfants démunis d'Ampéfy (Tafita Madagascar), Horizon Pouilly organise une **soirée café-spectacle le vendredi 19 octobre** à 20h30 à la salle des fêtes : "Dracula à Pouilly !" avec Guillaume BESACIER et sa troupe endiablée

Réservation conseillée au 04 77 66 85 75

Tout public

Adulte : 8 euros

12-17 ans : 4 euros

moins de 12 ans : gratuit

Nous vous y attendons nombreux !

CHEVEUX D'ANGE

Angélique et Colleen

visagistes et coloristes expérimentées
vous accueillent dans un espace lumineux

Lundi, Mardi : 8h30/18h00
Jeudi, Vendredi : 8h30/18h00
Samedi : 7h00/15h00
Fermé le mercredi et sur RDV



Coloration sans ammoniaque
Coiffure de soirée et de mariée
Espace privatif pour perruques médicales

des ABeauté des Anges

Angéline vous accueille tous les jours à partir de 9h dans un espace cocooning réservé à la beauté et au bien-être. Fermé le mercredi - Avec ou sans Rdv

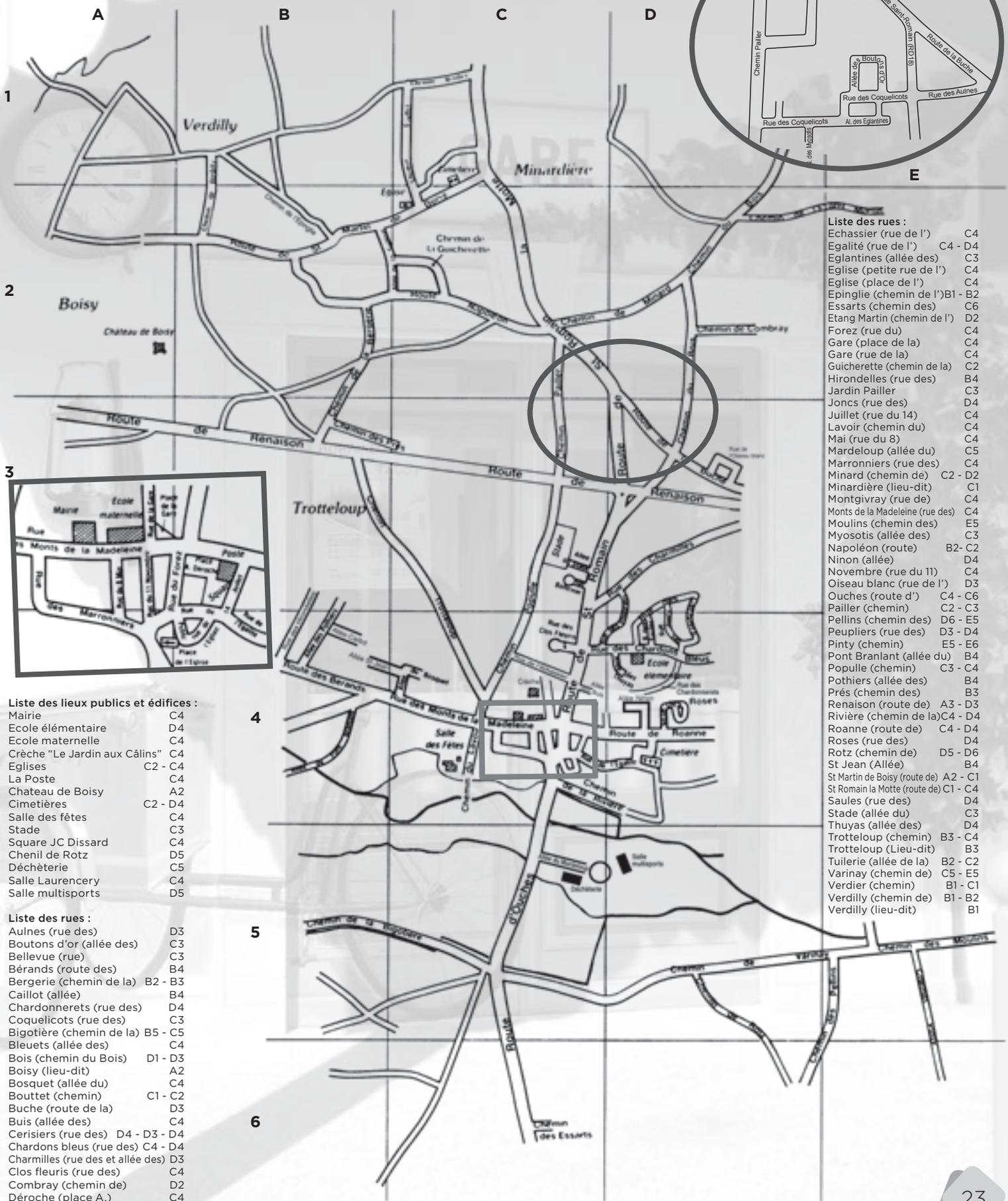
Épilation - Soins corps et visage - Maquillage - Soins Minceur (appareil Starvac) - Vernis semi permanent - Soins du monde - Teinture et recourbement de cils - Épilation au fil

Réservation en ligne sur le site : www.beautedesanges.fr ou au 04.77.62.83.62

Suivre l'actualité de l'institut sur les réseaux [beautedesanges](http://www.beautedesanges.fr)

DECLÉOR ARTDECO

PLAN DE POUILLY LES NONAINS



Liste des rues :

Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4
Eglantines (allée des)	C3
Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	C2
Hirondelles (rue des)	B4
Jardin Pailler	C3
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardière (lieu-dit)	C1
Montgivray (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulins (chemin des)	E5
Myosotis (allée des)	C3
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Oiseau blanc (rue de l')	D3
Ouches (route d')	C4 - C6
Pailler (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaion (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Jean (Allée)	B4
St Martin de Bois (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - D4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuileries (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

Liste des lieux publics et édifices :

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câlins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Château de Bois	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle Laurencery	C4
Salle multisports	D5

Liste des rues :

Aulnes (rue des)	D3
Boutons d'or (allée des)	C3
Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Caillot (allée)	B4
Chardonnerets (rue des)	D4
Coquelicots (rue des)	C3
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4

OCTOBRE 2018

Vendredi 19	Spectacle	Horizon Pouilly	Salle des fêtes
Dimanche 21	Gentleman cycliste	Vélo Club Roannais	
Mercredi 31	Tournoi poker	Poker Family Club	Salle Laurencery

NOVEMBRE 2018

Du 10 au 13	Exposition 14-18	Municipalité	Salle du Conseil municipal
Samedi 17	Téléthon	Comité des fêtes	Salle Laurencery
Vendredi 23	Inauguration gare du Tacot	Municipalité	Salle Laurencery
Samedi 24	Repas des Anciens	CCAS	Salle des fêtes
Samedi 24	Soirée Tarot - Tripes	Tennis de Table	Salle Laurencery

DECEMBRE 2018

Vendredi 7	Concours de belote	Amicale Boules	Salle des fêtes
Samedi 8	Marché de Noël et Corrida	Sou des écoles	Salle des fêtes et salle Laurencery
Samedi 15	Distribution des colis	CCAS	
Lundi 31	Réveillon	Comité des fêtes	Salle des fêtes

JANVIER 2019

Dimanche 13	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
Vendredi 18	Après-midi Tarot	CCAS	Salle Laurencery
Samedi 19	Théâtre "Les copains du Champala »	Amicale du personnel	Salle des fêtes

MARS 2019

Samedi 30	Tournoi Destroyed	Tennis de table	Salle des fêtes
------------------	-------------------	-----------------	-----------------



La municipalité, en collaboration avec la bibliothèque de Pouilly les Nonains, souhaite réaliser un ouvrage relatant l'histoire de la commune, des portraits de personnes, son tissu associatif...

**Vous en trouverez un aperçu sur la page ci-contre.
Ce livre sera en vente au prix de 19 euros**

Vous pouvez commander cet ouvrage dès maintenant au prix **promotionnel de 15 euros**.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Règlement par chèque (à l'ordre de «**Autour du livre**»)
ou espèces au secrétariat de la mairie.

Les chèques seront encaissés après la parution de l'ouvrage.

**Je souhaite acquérir le livre «Pouilly les nonains, d'hier à aujourd'hui»
au prix promotionnel de 15 euros.**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : Courriel :

(portable de préférence pour vous prévenir de la parution)

Je commande exemplaire(s) du livre au prix de 15 euros, soit un total de €

Nous sommes à la recherche de documents (photos, articles, anecdotes...).
Ceux-ci vous seront rendus après le traitement.

Fusion de Saint Martin de Boisy et de Pouilly les Nonains en 1824, Pouilly les Nonains est un village de plus de 2 000 habitants.

Les deux bourgs et les deux clochers sont l'héritage de ce passé.



Malgré l'attente, le public était venu en nombre



Tour de France

En 2008, le 25 juillet, le Tour de France comportait une étape Roanne-Montluçon, avec cerise sur le gâteau, le passage à Pouilly les Nonains.

La municipalité avait décidé de mettre en place une animation spécifique.

L'idée d'accrocher des vélos sur les façades du café de la Bûche fut lancée et se divulga largement au-delà de notre commune. Quelques 110 bicyclettes furent ainsi acheminées sur le site, puis installées sur les façades visibles du carrefour.

Le jour J, sur le podium, le groupe folklorique « les Sabots Bourbonnais » avec notamment 2 musiciens locaux, René SAINT ANDRE et Daniel VERNE a apporté une connotation nostalgique digne des plus belles années du Tour de France !

La caravane publicitaire et ses véhicules hétéroclites ont émerveillé pendant une heure les nombreux enfants sagement installés le long de la voie, mais aussi les adultes avides de récupérer un petit cadeau pour leurs chérubins. Quelques minutes plus tard, le maillot jaune et les quelques 150 rescapés passèrent devant nous pendant quelques secondes seulement à très vive allure...



Le Château de Boisy

C'est à la fin du 14^e siècle que le comte du Forez, Louis de Bourbon, octroie une chartre par laquelle Humbert et Jean de Boisy, peuvent ériger un château au lieu-dit Boisy.

La construction, commencée en 1396, s'est achevée en 1402. La famille de Boisy est restée propriétaire des lieux jusqu'en 1415 environ. On retrouve le château en 1423 dans l'héritage d'Alix de Couzan.



Alix en épousant Eustache de Lévis lui apporte en dot le Château de Boisy, en 1427, Jacques Cœur devient le nouveau propriétaire. En 1457, du fait de la condamnation de Jacques Cœur, Guillaume Gouffier acquiert le Château de Boisy.

La famille Gouffier sera propriétaire du Château pendant 2 siècles.



Pierre COLLET (1913-1978)

Une figure du monde agricole

Orphelin de guerre et pupille de la nation, Pierre COLLET reprend à dix-sept ans la modeste ferme familiale de Verdilly. Très tôt, il s'intéresse aux problèmes de la collectivité agricole et adhère au mouvement de la jeunesse agricole chrétienne.

En juin 1940, il est fait prisonnier de guerre. Il est conduit en Autriche dans un stalag d'où il s'évade en août 1941. A la libération, il s'attache à développer son exploitation tout en militant dans le syndicalisme agricole.

Son brillant parcours d'autodidacte et sa soif d'agir le conduisent, en 1971, à la présidence de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture de France.

Cette même année, il est élu maire de Pouilly les Nonains ; poste qu'il conservera jusqu'à son décès. L'école primaire, dont la construction a été initiée pendant sa mandature, porte désormais son nom.



Le père Servajeau

Vigneron à St Martin de Boisy, il demande à un ami de lui trouver de l'essence pour son briquet.

Quelques jours plus tard, un camion d'hydrocarbures se présente à son domicile.

Le chauffeur commence à dérouler les tuyaux en direction du cuvage. « J'ai ordre de remplir vos cuves » dit-il avec insistance au vieil homme.

Une salve de jurons vient interrompre l'action du livreur.

La blague avait bien fonctionné.



MAIRIE de POUILLY LES NONAINS

de 1914... à la paix ?



Salle du Conseil municipal

du 10 au 13 novembre 2018,
le samedi de 9h à 17h,
le dimanche de 14h à 17h,
le lundi de 9h à 12h
et le mardi de 9h à 17h

Dimanche 11 novembre 2018,
la Mairie de Pouilly les Nonains présentera
sa dernière exposition sur la guerre de 1914-1918

- 10 h Cérémonie au monument aux Morts de St Martin de Boisy
- 10 h 30 Cérémonie au monument aux Morts de Pouilly les Nonains
- 11 h Inauguration de l'exposition à la Mairie
- 12 h Vin d'honneur à la salle Laurencery



Edouard Besson - 1919

Roanne — La Rentrée du 98^e R. I. — L'Arrivée par le Cours de la République (6 septembre 1919)